

28th Decr.

already opened to the Township of Ireland, for which they have obtained an acquittance. They have received on account of their operations, a sum of £500 Currency, and they are also accountable for the price of a yoke of Oxen, £12 10. Deducting from the sum of £299 6s. 3d. currency, allowed them, they are still accountable for the sum of £213 3s. 9d. this was communicated to them by me in the month of April last. They took no notice of the communication. The Petitioners received the sum of £1000 on account of their operations as Commissioners for the Dudswell Road, from Dudswell to the District Line between Quebec and Three Rivers; they have accounted for the sum of £707 17s. 1d. They have also received for a yoke of Oxen £30 18s. 10d. the balance for which they are accountable is therefore £323 1s. 9d. They furnished a number of Vouchers for payments made, to the amount of £270 3s. 5d. but have not transmitted the Accounts required by Law for those disbursements. This was communicated by me to them on the 6th April last—they have taken no notice of the communication.

Read the Report of the Commissioners for the erection of a Bridge over the River Chaudière.

Mr. *Gustavus William Wicksteed*, one of the Commissioners, called in; and being interrogated, answered:

That in consequence of the apparent surplus appropriation by the Legislature for the erection of a Bridge, the Commissioners agreed to certain alterations to be made, which facilitated the access to the Bridge, and added in some measure to the strength thereof, and chiefly consisted in lengthening the abutments and increasing the span of the arch, and making the slope less steep; this was agreed to by the Commissioners before the falling in of the arch. It did not contribute materially to the safety of the Passengers, but greatly to their convenience. The total of these alterations amount to £591 15s. 0d. so that if those alterations had not been agreed upon by the Commissioners, the additional grant of £500 would have become unnecessary. The Tolls appear to the Commissioners to be adequate to the keeping of the Bridge in repair, and paying the Toll keeper. The total sum paid to the Contractors amounts to £2933. By their contract, and extra work, they were entitled to £2541 10s. 0d. leaving a balance of £392 10s. 0d. He verily believes that the whole amount and more was expended in the construction of the Bridge. He also believes that the work has been faithfully performed. The probable repairs to be done to the Bridge will be planking it about every four or five years; it would also be necessary to whitewash it occasionally. The annual average for about five years, taking into consideration the renewal of the upper planking, would be about £30 a year. The Toll keeper gets annually about £36, and his appointment was from the Governor in Chief. The falling of the arch created an additional expense of from £500 to £550. He founds this Estimate upon calculations made by himself, and also upon the operations of Mr. Henry Blaiklock, Architect, who was with him on the spot on the Sunday after the arch fell, he agreed with him at estimating the loss at the sum just mentioned. There was no allowance made for the risk on the extra work in the extension of the span of the arch. The Commissioners were induced to advance to the Contractors the additional of £392 10s. 0d. in full confidence that they considered the Securities responsible, and that if these advances had not been made, the work would

septentrionale du Chemin qui est déjà ouvert, jusqu'au Township d'Ireland; et ils en ont reçu quittance. Ils ont reçu, à compte de leurs opérations, une somme de de £500 courant, et ils sont de plus comptables du prix d'une paire de Bœufs, £12 10. En déduisant cette somme, de celle de £299 6 3, pour laquelle il leur est donné crédit, ils se trouvent encore comptables de la somme de £213 3 9. Je leur ai donné avis de cela, dans le mois d'Avril dernier, et ils n'ont fait aucune attention à cette communication de ma part. Les Pétitionnaires ont reçu la somme de £1000, à compte de leurs opérations, en qualité de Commissaires, sur le Chemin de Dudswell, à partir de Dudswell jusqu'à la ligne du District entre Québec et les Trois-Rivières; ils ont rendu compte jusqu'à la concurrence de la somme de £707 17 1. Ils ont aussi reçu £30 18 10, pour une paire de Bœufs. La balance dont ils sont redevables, est donc de £323 1 9. Ils ont envoyé un nombre de pièces justificatives pour des paiemens faits, jusqu'à la concurrence de £270 3 5, mais il n'ont pas transmis les comptes voulus par la loi pour de semblables déboursés. Je leur ai communiqué cela le 6 Avril dernier; mais ils n'ont fait aucune attention à ma communication.

Lu le Rapport des Commissaires nommés pour faire bâtir un Pont sur la Rivière Chaudière.

M. *Gustavus William Wicksteed*, l'un des Commissaires, a été appelé; et, après avoir été interrogé, il a répondu:—Que les Commissaires voyant que la somme affectée par la Législature pour bâtir ce Pont, paraissait être plus que suffisante pour cet objet, se déterminèrent à faire quelques changemens pour faciliter l'accès du Pont, et ajouter, en quelque sorte, à sa solidité. Ces changemens consistaient principalement à allonger les culées, à élargir l'intervalle entre les arches, et à aplanir la montée. Les Commissaires se déterminèrent à cela, avant que l'arche fût tombée. Tout cela n'a pas contribué bien essentiellement à la sûreté des passants, quoique par là on ait rendu beaucoup plus faciles l'accès et le passage du Pont. La totalité de ces changemens s'élève à la somme de £591 15 0; de sorte que si les Commissaires ne se fussent pas déterminés à faire ces changemens, l'allocation additionnelle de £500 serait devenue inutile. Les Commissaires pensent que le Péage suffira pour tenir le Pont en état de réparations, et pour payer le Gardien. La somme totale payée aux Entrepreneurs se monte à £2933. D'après leur engagement, et pour les ouvrage extraordinaires, ils avaient droit de réclamer £2541 10 0, laissant une balance de £392 10 0. Il croit sincèrement que l'on a employé la totalité de cette somme, et même au-delà de cette somme, à bâtir ce Pont. Il pense aussi que l'ouvrage a été fait et achevé d'une manière fidèle. Les réparations probables qu'il faudra faire à ce Pont, seront, d'y faire un nouveau plancher tous les quatre ou cinq ans; et de le blanchir occasionnellement avec de la Chaux. Elles s'élèveront à environ £30 par année, en y comprenant le nouveau plancher qu'il sera nécessaire de faire de 5 années en 5 années. Le Gardien du Pont reçoit environ £36, annuellement, et il tient sa nomination du Gouverneur-en-Chief. La chute de l'arche a occasionné une dépense additionnelle de £500 à £550. Cette évaluation est basée sur les calculs qu'il a faits lui-même, et sur les opérations de M. Henry Blaiklock, Architecte, qui l'accompagnait lorsqu'il est allé visiter l'endroit, le Dimanche après que l'Arche est tombée. Il s'accorda avec lui à évaluer le dommage à la somme qui vient d'être mentionnée. Il n'a été fait aucune allowance pour le danger d'élargir l'ouverture de l'Arche. Les Commissaires n'ont été engagés à avancer cette somme additionnelle de £392

28 Decr.